

Image not found or type unknown



Soucis suite a la vente de ma moto

Par **nastasia**, le **08/06/2010** à **11:10**

Bonjour,rrnrvoila il y a deux mois nous avons vendu notre moto, elle marchait nickel sauf la batterie qui etait fatiguée. Etant honnete nous avons prevenu l'acheteur et fait une ristourne sur le prix de vente afin de prendre en charge les frais de remplacement de la batterie.rrnrHier l'acheteur nous contacte pour nous dire que la moto est tombe en panne fin mai et que le garagiste ne sait pas ce qu'elle a.rrnrnl'acheteur peut il nous demander de prendre des frais en charge sachant qu'elle marchait tres bien quand on la vendue de plus il est tombé en panne en revenant du grand prix moto du mans endroit ou l'on sait que tous les ans de nombreux moards cassent leur moteur a cause des exces de ce grand week end (rupture a froid etc...)rrnrnMerci de votre retour, cordialement.